REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-148 DU 28 AVRIL 2010
Chargeant Monsieur **Joseph AHANHANZO** Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de Monsieur **Christophe Kint AGUIAR**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique pour compter du 24 mars au 03 avril 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la loi N° 090-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

VU le décret N° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er : Pour compter du **24 mars au 03 avril 2010**, Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim de Monsieur **Christophe Kint AGUIAR**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

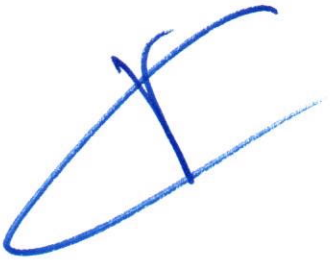

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEF 2 MRAI 2 MTFP 2 SGG 4 Autres Ministères 29 Départements 6 JORB 1